

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	6 fr.	11 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

POLITIQUE EXTÉRIÈRE

Il y a quelques jours, lord Lonsdale, dans une interview qu'a publiée le Daily News, traçait de l'empereur Guillaume II un portrait de prince pacifiste des plus intéressants. A l'entendre, l'orateur qui affecte de parler toujours de « poudre sèche et d'épée bien aiguisée » ne serait rien moins que le pilier de la paix.

A vrai dire, il ne se faut pas étonner plus que de raison d'une appréciation qui, en dépit des apparences, semble tout à fait plausible. Je me souviens que le roi Edouard VII, quelque temps après le voyage fameux de Tanger, disait à un membre du gouvernement français : « Eh bien ! il fait toujours des siennes, mon neveu ; on croirait qu'il va tout pourfendre et c'est le meilleur ami de la paix. »

C'est l'avis de lord Lonsdale, qui s'étonne surtout qu'on puisse douter des sentiments cordiaux dont l'Empereur est animé vis-à-vis de l'Angleterre, et voudrait bien qu'on ne vit entre les deux pays — ce qui est la réalité — qu'une rivalité d'affaires. Jamais, à aucun moment, l'empereur d'Allemagne n'aurait eu l'idée d'attaquer l'Angleterre. Ce sont plutôt des alliés — parfois boudeuses — des rivaux, mais point des ennemies que ces deux grandes nations.

On pense si une pareille opinion au sujet de l'empereur a pu déchaîner la colère des pangermanistes, prompts à crier à la trahison nationale et à traiter leur souverain de « danger public ».

Ce n'est pas après un long règne, qui n'est pas sans grandeur, qu'un souverain peut désirer la guerre et livrer au hasard des combats la prospérité grandissante de son pays. Guillaume II est pacifiste par raison et par intérêt.

Qui pourrait l'entraîner à une guerre. Seul le souci d'une diversion nécessaire par les difficultés d'ordre intérieur : la lutte contre le socialisme.

« La social-démocratie, dit l'officielle gazette, a refusé chaque fois de voter les crédits demandés dans le but d'assurer la défense nationale de notre patrie, tâche qui incombera à nouveau et bientôt au prochain Reichstag, aucun électeur réellement soucieux, dans ces temps graves, de l'avenir de la patrie, ne peut donner, ni au premier tour de scrutin, ni au ballottage, sa voix à un socialiste. » La guerre est nettement déclarée.

On ne peut annoncer plus clairement une augmentation des crédits nécessaires aux armements sur terre, sur mer et dans les airs. Mais cela ne veut pas dire que l'Empereur, tout en voulant une armée forte, soit enclin à la guerre, et il n'y a rien là de contradictoire à l'avis de lord Lonsdale, son ami.

Cette petite polémique est pour nous faire réfléchir. Mais il y a quelque chose de plus fort que la volonté des hommes, et que la préférence des souverains eux-mêmes, c'est la force des événements eux-mêmes et la pression parfois irrésistible de l'opinion.

L'Allemagne a un empereur pacifiste, soit ! mais notre devoir est d'être armés, nous aussi, car rien ne vaut pour écarter les intentions de guerre du voisin que de lui inspirer — et réciproquement — le doute de la victoire.

Que sera l'année qui commence, au point de vue des relations internationales ? Voilà la question qu'on peut se poser et à laquelle M. Stephen Pichon répond.

« D'après moi, l'année ne commence pas dans des circonstances qui peuvent paraître suffisamment tranquilles aux partisans décidés de la paix, dont je suis. L'horizon me semble un peu obscurci et je vois — malheureusement — dans le lointain des difficultés, peut-être même des complications. J'espère que l'esprit de conciliation nécessaire aux gouvernements et cé-

sirable pour les peuples, nous donnera la force indispensable de prévenir les plus grands maux ».

Ce n'est qu'une opinion, mais elle mérite d'être méditée.

A propos des négociations franco-espagnoles, les journaux publient une note de caractère semi-officiel d'où il résulte que l'Espagne tient à son indépendance dans la zone marocaine qui doit lui appartenir et dont l'étendue reste à fixer ultérieurement. C'est une condition primordiale. Tant que ce point ne sera pas réglé, il ne pourra être question ni du chemin de fer de Fez, ni de compensations.

L'Espagne ne veut pas être une sous-locataire au Maroc. En cela son intransigeance se déclare irréductible.

Comment continuer des pourparlers sur la base de deux doctrines aussi contradictoires ?

Voilà qui n'est pas pour hâter la solution désirable et cependant il est d'un intérêt capital pour les deux pays de trouver — vite — la formule d'accord, dans un esprit de mutuelle et cordiale conciliation.

Malgré la note aiguë donnée par une certaine presse, nous croyons encore que c'est possible.

La Révolution chinoise entre dans une période plus active de pourparlers entre Yuan-Shi-Kai et Wou-Ting-Fang.

On exerce une pression énergique sur l'Empereur pour obtenir sa démission, même avant la convocation de l'Assemblée Nationale.

De grands personnages de la Cour, tels que le prince Ching, poussent, dit-on, à cette détermination héroïque. Les temps paraissent venus. Vive la Chine républicaine !

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

UN MOT ROYAL

M. de Kiderlen-Waechter, avait à Bukarest la réputation de mener une existence fort désordonnée, au grand désespoir du roi, que ses sympathies germanophiles attachaient plus particulièrement au diplomate allemand.

Non seulement il était lié avec une Parisienne trop aimable, mais encore on l'accusait d'avoir pour le cognac et le champagne une passion tout à fait excessive.

Et comme la reine Carmen Silva, dont les sentiments francophiles sont bien connus, faisait un jour remarquer au roi la différence de tenue du représentant allemand et de son collègue français, le roi agacé lui répondit :

— C'est entendu, Kiderlen a tous les vices français, et votre Français toutes les vertus allemandes.

LE BON FILS

Pour ne pas manquer aux traditions de leurs aînés, les étudiants en médecine ont *chahuté* un de leurs professeurs. Ils ont été jusqu'à le conspuer sous ses fenêtres.

Le propriétaire du professeur en a profité pour semoncer vertement son locataire. Il lui a fait part des doléances des voisins qui se plaignent de ne pouvoir dormir en paix et finalement il a augmenté son loyer.

Or, les mauvaises langues prétendent que l'étudiant qui a dirigé les manifestations est précisément le fils du propriétaire. Ainsi cet excellent jeune homme servirait à la fois la cause de ses camarades et les intérêts de son père !

Mais cette histoire doit être inventée. Elle serait trop belle si elle était vraie. On ne voit ces choses-là que dans les vaudevilles.

Le nègre tel qu'on le parle

Pour faire suite à la lettre d'un conseiller général nègre de la Guadeloupe que nous avons publiée ré-

cemment, nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs le texte authentique du discours prononcé récemment, par le maire d'Oyapock (Guyane), sur la tombe d'une de ses administrées, âgée de soixante-cinq ans :

« Messieurs,

« Nous venons de déposer dans la troue la cadavre mortel de Marie-Joséphine, veuve Philogène Duchêne.

« Née de parents indiens inconnus, elle doit être infidèle. Cette femme, mère et fille des indiens adultériens en bas âge ne nous avait pas laissé penser que sitôt elle serait entrainée mortellement dans la tombe par sa maladie fluviale. Elle a enfin succombé dans sa soixante-cinquième année, à la fleur de l'âge, et pousse ses regrets éternels et douloureux de la vie, lui servir d'exemple à ses enfants modernes.

« Couronnée d'une auréole de gloire et de bonheur, elle est allée rejoindre dans l'éternelle patrie, ses aïeux qui lui souriaient et lui tendaient les bras comme des anges cristallisés !

« C'est alors, messieurs, que la Vierge Marie avait bini les femmes d'Israël qu'elle semblait être en contradiction avec Marie-Joséphine, infidèle, qu'elle appelait de toutes ses félicités à la béatitude éternelle.

« Recouvrez-vous, messieurs, devant ce saint respect de la mort, car on a beau dire, rien de mortel ici-bas n'est durable, et allons-nous-en, car pour moi je suis profondément stupéfait de cette mort inviolable.

« Vive la France ! Vive la République ! Vive la Guyane !

« PAUL-THÉOPHILE S. T. RT. »

INFORMATIONS

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Le ministère Poincaré est constitué de la manière suivante :

Présidence du Conseil et affaires étrangères : M. Raymond POINCARÉ.

Vice-présidence du Conseil et justice : M. Aristide BRIAND.

Travail et prévoyance sociale : M. Léon BOURGEOIS.

Marine : M. DELCASSÉ.

Guerre : M. MILLERAND.

Intérieur : M. STEEG.

Finances : M. KLOTZ.

Instruction publique : M. GUISTHAU.

Commerce : M. Fernand DAVID.

Travaux publics : M. Jean DUPUY.

Agriculture : M. PAMS.

Colonies : M. LEBRUN.

Sous-secrétaires d'Etat :

Intérieur : M. Paul MOREL.

Finances : M. René BESNARD.

Postes : M. CHAUMET.

Beaux-arts : M. Léon BÉRARD.

Les opinions du Cabinet

Au point de vue des opinions, les membres du Cabinet se classent ainsi :

Cinq républicains de gauche : MM. Poincaré, Jean Dupuy, Lebrun, Charles Chaumet, Léon Bérard.

Cinq radicaux : MM. Léon Bourgeois, Delcassé, Pams, Fernand David, Paul Morel.

Quatre radicaux-socialistes : MM. Klotz, Steeg, Guist'hou, René Bernard.

Socialiste indépendant : M. Millerand.

M. Briand n'est inscrit à aucun groupe.

Les nouveaux ministres

Le nouveau cabinet comprend sept membres représentant des départements du Nord et du Nord-Ouest : MM. Poincaré, Steeg, Millerand, Klotz, Léon Bourgeois, Lebrun et Paul Morel. Quatre membres représentant des départements du Centre : MM. Briand, Guist'hou, Fernand David et René Besnard. Cinq membres représentant des départements du Midi : MM. Delcassé, Jean Dupuy,

Pams, Chaumet et Léon Bérard. C'est une des plus fortes proportions de représentants du Nord, de l'Est et du Centre qu'il y ait eu depuis longtemps.

Le nouveau Président du Conseil

M. Raymond Poincaré est né en 1860 ; il a déjà fourni une carrière politique particulièrement remplie.

Docteur en droit et licencié ès-lettres, il devenait, à vingt-six ans, étant rédacteur judiciaire au « Voltaire », chef du cabinet du ministre de l'Agriculture d'alors, M. Develle.

Puis il se présenta, dans la Meuse, aux élections législatives en 1887, et demeura député de ce département jusqu'en 1903, époque à laquelle il devint sénateur.

Pendant ces seize ans de législature, il fut ministre de l'Instruction publique, dans le cabinet Dupuy, en 1893 ; rapporteur du budget et ministre des finances en 1894 ; il eut le portefeuille de l'Instruction publique dans le cabinet Ribot, en 1895, puis il fut élu vice-président de la Chambre.

Ministre des finances dans le cabinet Sarrien, en mai 1906, pressenti par M. Clémenceau lorsque celui-ci forma son ministère en 1906, il se récusait.

Ajoutons que M. Poincaré appartient à l'Académie française.

La Déclaration

M. Poincaré a soumis à ses collaborateurs la déclaration ministérielle, qui sera lue mardi à la Chambre.

Cette déclaration est extrêmement courte.

En ce qui concerne la politique extérieure, elle insiste sur la nécessité de faire voter le plus rapidement possible, l'accord franco-allemand par le Sénat, et exprime la conviction que la Haute Assemblée adoptera ses vœux.

Le gouvernement indique ensuite sa volonté de faire aboutir sans retard les réformes attendues par le Parlement et le pays, la réforme électorale dans un large esprit de concorde et avec le concours du parti républicain tout entier ; le projet de statut des fonctionnaires, par lequel on compte éviter le retour de toute grève dans les services publics ; le programme naval, qui doit compléter l'œuvre de réorganisation de notre défense nationale, et l'amélioration de notre outillage économique.

En dernier lieu, la déclaration proclame la nécessité d'une politique nationale, et la volonté du nouveau gouvernement de gouverner dans le sens le plus élevé du mot, en assurant le respect de l'ordre public.

Les termes de la déclaration, rédigée, il ne faut pas l'oublier, par un membre de l'Académie française, ont été unanimement approuvés.

L'accord franco-allemand

D'autre part, le Conseil de Cabinet a confirmé la décision prise chez M. Poincaré.

Le président du Conseil, ministre des affaires étrangères, et M. Lebrun, ministre des colonies, assisteront à la délibération de la Commission sénatoriale chargée de l'accord franco-allemand, à laquelle ils demanderont de conclure dans le plus bref délai possible.

Retour des Indes

C'est le cuirassé « Justice », vaisseau amiral de la division dont faisait partie le « Liberté » qui est désigné pour se rendre avec plusieurs autres bâtiments du type « Démocratie », à Malte, afin de saluer les souverains anglais à leur retour des Indes.

Le départ du « Justice », portant pavillon de l'amiral Moreau, aura lieu le 19 janvier ; il sera rejoint à Malte par le « Vérité », en ce moment à Bizerte.

Les élections allemandes

Les conservateurs gagnent 2 sièges et en perdent 9 ; les socialistes gagnent 2 sièges et en perdent 10 ; l'Union économique gagne

1 siège et en perd 8 ; le Centre gagne 6 sièges ; les Polonais perdent 3 sièges ; les nationaux-libéraux gagnent 2 sièges et en perdent 16 ; les radicaux perdent 12 sièges ; les socialistes gagnent 28 sièges et en perdent 2.

Les socialistes sont les seuls, avec 64 mandats, à avoir dès le premier tour amélioré leur situation.

Les libéraux, qui briguaient 100 sièges environ n'en obtiennent que 4. Les radicaux subissent des pertes sensibles. Les conservateurs perdent surtout par le fait des petits partis, tels que l'Union économique, les antisémites et les conservateurs d'empire, qui gravitent dans leur orbite.

Le Centre s'est à nouveau montré comme un bloc presque intangible que ses adversaires ne peuvent entamer, et il maintient ses positions. Il est à noter cependant qu'en Bavière il vient en ballottage dans cinq ou six circonscriptions considérées jusqu'à présent comme des plus sûres.

Un fait domine la situation jusqu'à présent : le maintien du bloc Centre conservateur et de la majorité actuelle, que les partis de gauche, dans un effort commun, s'étaient assigné comme l'ennemi à vaincre.

Au Maroc

A la nouvelle de l'arrivée de la colonne Brémont à Sérou, les Aï-Youssi dissidents se sont sauvés vers Azrav, à 35 kilomètres au sud de cette ville. De leur côté, les Aï-Chérouchen ont gagné la montagne d'Im-mouzer.

La colonne du général Dalbiez, composée de trois bataillons de tirailleurs, d'une batterie de montagne et d'un escadron de cavalerie, a quitté Mekinès le 6, se rendant directement à Sérou, par Aïn-Blouz.

Les opérations seront engagées vers le sud, de façon à amener la soumission des Aï-Youssi et des Aï-Chérouchen.

Dans l'est, les Riata et les Beni-Ouarain menacent les Hayal'a, actuellement soumis. Ce mouvement paraît être la répercussion de l'agitation du Rip. Les tribus de l'est sont largement pourvues d'armes introduites en contrebande.

Le colonel Silvestre rentre à Larache

Le lieutenant-colonel Silvestre est reparti pour Larache et El-Ksar.

En Chine

Abdication du trône

Les désordres allant en s'accroissant dans les provinces, le trône a décidé virtuellement d'abdiquer et de se retirer presque immédiatement à Djehol.

Les princes mandchous, le peuple et l'armée reconnaissent que l'abdication est la seule solution possible.

Les chefs du gouvernement réunis samedi ont réglé en grande partie les détails d'exécution de cette décision.

La crue de la Seine

La Marne a atteint sa hauteur maxima à Damery, le 13 au soir et son minimum, 2 m. 30, le 12 à midi.

Actuellement, c'est la station hydro-métrique de Bray, qui décidera du niveau que peut atteindre la Seine à Paris, la semaine prochaine.

La situation, face à Levallois-Perret, gagné par les infiltrations, est grave. Une partie des usines du bord de l'eau est atteinte. Les infiltrations gagnent diverses rues.

Au-delà d'Asnières, l'île de la Grande Jatte, face à Neuilly, se couvre. Les marchandises du port au pied de l'usine Missonnier à St-Denis, sont sous les eaux.

Le grand collecteur est ouvert ; la rivière le Crouldt, inonde les bas près de la ville.

D'après les nouvelles reçues dans la journée des stations hydrométri-

ques, on prévoit que la Seine baissera à partir de cette nuit.

On annonce une forte baisse de l'Yonne surtout à Sens.

Un cambrioleur

La police de Lyon a arrêté à Saint-Etienne, un nommé Claude Lenoy, né à la Tour-en-Jarra le 30 janvier 1877, surnommé « Cul-de-Poule », déjà condamné deux fois pour vol, la dernière fois, à trois ans de prison.

Cet individu, qui avait les allures d'un paisible rentier, était en réalité un redoutable bandit. Il est l'auteur de cent cambriolages commis dans la région de Saint-Etienne, Montbrison et Lyon. Il s'introduisait dans les fermes, coupant les vitres avec un diamant, perçant les portes avec une tarière, et faisant main basse sur tous les objets de valeur.

Surpris un soir par trois personnes dans une propriété d'Avize, il tira d'une fenêtre trois coups de revolver, dont l'un atteignit un cultivateur, M. Goron qui expira le lendemain.

On cherchait le bandit depuis deux ans. Un mandat du parquet de Montbrison avait été lancé contre lui. Ces temps derniers, le service de la police mobile de Lyon parvint à identifier le malfaiteur. Les agents cernèrent son domicile. Mais Lenoy opposa une résistance furieuse aux policiers.

Pendant près d'une demi-heure, Lenoy, armé de son revolver, put tenir en respect une dizaine d'agents. Ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés qu'on réussit enfin à le désarmer.

On perquisitionna dans son logis. On y découvrit de nombreux bijoux et notamment six montres en or. Lenoy se reconnut spontanément l'auteur de six cambriolages.

Parmi les objets saisis se trouvent la tarière avec laquelle il perçait les portes et les sandales en caoutchouc, desquelles il se chaussait lorsqu'il partait en expédition.

Petites Nouvelles

Deux trains ont pris feu à la gare de la 116^e rue, à New-York. Des centaines de voyageurs, terrifiés, ont sauté des portières des wagons sur la plate-forme en flammes, et un grand nombre de personnes ont été grièvement brûlées ou piétinées. La police a réussi à rétablir le calme. Il n'y a pas eu de mort.

Le général Baral président du conseil d'enquête des poudres, devant lequel ont comparu MM. Maissin et Louppe, a remis au ministre de la guerre les conclusions du conseil d'enquête. M. Messimy, ministre de la guerre démissionnaire, n'a pas cru devoir prendre de sanctions contre les ingénieurs incriminés, estimant que son successeur avait seul qualité pour prendre les décisions nécessaires.

La scission entre les réformistes et les révolutionnaires du Syndicat national des chemins de fer est définitivement accomplie.

Une dépêche de Madrid, annonce que le gouvernement a remis au roi la démission du cabinet.

Dimanche, Brindejonc est monté à la hauteur de 3.200 mètres. Védérines, après avoir quitté le champ d'aviation, a amené à quatre reprises un passager, dont Mlle Vanderys, au-dessus du champ de courses, où ses virages audacieux ont soulevé les applaudissements de la foule. Il évoluait avec une aisance remarquable, ayant son passager à califourchon sur le fuselage et imitant dans la perfection le vol de l'hirondelle.

Dimanche matin, à onze heures, deux avions sont entrés en collision au moment où ils évoluaient à Issy-les-Moulineaux. Le pilote d'un des appareils, l'aviateur Hanouille, a été projeté à une dizaine de mètres en avant. Blessé à la tête, il a été transporté à l'hôpital. Son appareil est entièrement détruit.

CHRONIQUE LOCALE

UN GRAND MINISTÈRE

De grands noms, des anciens présidents de Conseil, des anciens ministres, qui tous ont marqué, à différentes époques, de façon éclatante, leur passage dans le Gouvernement, composent le nouveau ministère.

C'est un Grand Ministère dont le Pays est en droit d'attendre beaucoup, au point de vue national, au point de vue social.

Il est à souhaiter que l'accord franco-allemand soit voté le plus tôt possible de façon que les réformes démocratiques puissent être discutées et approuvées par le Parlement.

L'action du nouveau ministère sera, a-t-on dit, nationale; mais l'action nationale implique également l'action sociale et laïque.

Par les opinions, par les convictions qu'ils ont jusqu'à ce jour affirmées, les nouveaux ministres ne peuvent que rester fidèles à la politique de gauche défendue par le ministère de M. Caillaux, et demander aussitôt après le vote sur l'accord franco-allemand, l'approbation des statuts des fonctionnaires et des projets de loi relatifs à la défense de l'école laïque.

Le parti républicain fera donc confiance au nouveau Cabinet avec le ferme espoir que cette confiance ne sera pas trompée.

L. B.

Une Innovation généreuse

La commission du budget se dispose à introduire, ou plutôt à généraliser dans nos mœurs financières, une innovation généreuse dont la portée sera certainement très grande: il s'agit d'inscrire dans le budget des travaux publics la somme nécessaire pour accorder une indemnité annuelle à tous les petits fonctionnaires chargés de famille dépendant de l'administration des travaux publics (cantonniers, gardiens de phares, écluseurs, etc.) et qui ont un traitement inférieur à 1.800 fr.

La Commission a également chargé M. Chéron, rapporteur général, d'étudier dans quelle mesure cette indemnité pourrait être accordée aux petits fonctionnaires des autres administrations publiques se trouvant dans la même situation.

Nous croyons devoir indiquer que le Conseil Général du Lot est déjà entré dans cette voie.

Dans sa session dernière, il a accordé aux cantonniers du Lot des indemnités par enfant, à partir du troisième et jusqu'à l'âge de 16 ans.

C'est une excellente mesure prise par notre Assemblée départementale qui n'a pas attendu la proposition de la Commission du budget.

Ceci est à l'éloge de nos Conseillers généraux.

L. B.

Compatriotes

M. Klotz, ministre des finances, a conservé dans son cabinet ses collaborateurs de la première heure.

Parmi ceux-ci nous sommes heureux de voir M. Bauzin, ancien chef de cabinet du préfet du Lot, qui a laissé d'excellents souvenirs dans notre ville et M. Bonhomme, le sympathique percepteur de Cahors.

M. Bauzin est chef adjoint du cabinet et M. Bonhomme, chef du secrétariat particulier de M. Klotz.

PALMES ACADÉMIQUES

Sont nommés officiers de l'instruction publique:

MM. le docteur Brugel, à Figeac; Fourastier, archiviste, à Cahors; Fournié, juge d'instruction, à Cahors; Gratacap, maire de Montredon; Pezel, docteur à Figeac;

Sont nommés officiers d'Académie:

MM. Bétille, notaire à Cajarc; Bourdelle, président de section de la Société des vétérans à Cahors; Canet, conseiller d'arrondissement, maire de Teyssieu; Conquet, maire de Larroque-des-Arcs; Cougoule, docteur à Cajarc; lieutenant-colonel Destrède, du 7^e d'infanterie, à Cahors; docteur Estève, médecin en chef de l'hôpital-hospice de Figeac; Fabre, maire de Dégagnac; Frézals, instituteur en retraite à St-Pantaléon; Gambert, instituteur en retraite à Cahors; Garric, commis principal des P. T. T. à Cahors; Labroue, receveur des contributions indirectes à Gourdon; Lacroix, maire de Calès; Mme Mage, présidente du Comité de patronage de l'œuvre de vêture de l'école maternelle laïque de Figeac;

M. Mage, conseiller général, maire de Latronquière; Morin, ancien chef de cabinet du préfet du Lot, chef de cabinet du préfet d'Ille et Vilaine;

Docteur Randon, médecin major de 1^{re} classe au 7^e d'infanterie à Cahors.

Rougé, sculpteur, directeur de l'école municipale de dessin de Cahors; Roussille, conseiller d'arrondissement à Latronquière; Soulié, adjoint au maire de Puybrun; Vayssières, membre de la Mutualité scolaire de St-Chamarant.

Vaysse, négociant à Figeac.

Nous adressons nos félicitations à tous les promus.

Lycée Gambetta

M. Aubry, qui préparait au Lycée de Cahors le concours de contrôleur adjoint des Douanes, vient d'être reçu à cet examen avec le numéro 27 sur 125 candidats.

Félicitations.

Inspection primaire

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, M. Miraton instituteur public à Paris, pourvu du certificat d'aptitude à l'inspection primaire, est nommé inspecteur de quatrième classe de l'enseignement primaire à Figeac, en remplacement de M. Aubin, qui a reçu une autre destination.

Enseignement primaire

M. Contios, instituteur adjoint au Vigan, est nommé instituteur titulaire chargé de l'école du Vigan, en remplacement de M. Maury, admis à la retraite.

Docteur en médecine

Nous sommes heureux d'annoncer que notre compatriote M. Alcide Bach, de Concoats, ancien élève du Lycée Gambetta, vient de soutenir avec succès sa thèse de docteur en médecine devant la Faculté de Paris.

M. le docteur Alcide Bach, s'installe à Concoats où il remplace le regretté docteur son père, ancien maire.

Nos félicitations au jeune docteur.

Manufactures de l'Etat

M. Gallay, commis de culture des tabacs de septième classe à la direction de Cahors, est élevé à la sixième classe de son grade.

Postes et télégraphes

Mme Fauré, dame employée à la succursale de la Caisse nationale d'épargne, est nommée à Montauban.

Mme Marchand, dame employée à

Cahors (R. P.) est nommée à la succursale de la Caisse nationale d'épargne à Cahors.

Service vicinal

Par arrêté préfectoral, M. Despeyroux a été nommé cantonnier des routes nationales dans le département du Lot.

Trésoreries générales

Un concours pour l'emploi de commis du personnel des Trésoreries générales, aura lieu le 1^{er} avril 1912. Les demandes d'inscription, rédigées sur papier timbré, devront parvenir au plus tard le 31 janvier 1912, avant midi, au trésorier payeur général du département. Les jeunes gens doivent être âgés de plus de dix-neuf ans et de moins de trente-deux ans. Les traitements sont fixés ainsi qu'il suit:

Commis, 1.500 à 2.000 fr.; commis principal, 2.200 à 4.000 fr.; fondé de pouvoirs de trésorerie générale, 4.000 à 7.000 fr. De plus, des indemnités de 200 à 3.000 fr. sont allouées, suivant le grade ou les fonctions.

Classe 1911

Etant donné que le renouvellement des Conseils municipaux aura lieu au mois de mai prochain, les opérations du conseil de révision des jeunes gens de la classe 1911 et des ajournés des classes antérieures seront avancées cette année. Aussi les conscrits doivent s'assurer, d'ores et déjà, qu'ils sont inscrits sur les tableaux de la commune de leur domicile légal et faire toutes diligences au cas où ils voudraient passer le conseil de révision dans un département autre que le leur. Il en est de même pour ceux qui veulent demander l'allocation de 75 c. par jour.

Commission départementale

La commission s'est réunie lundi à deux heures du soir, à la préfecture. M. Mendousse, secrétaire général, assistait à la séance.

La commission a statué sur les affaires suivantes:

Commune de Francoulès, réparations à l'école de garçons. Accordé 100 francs.

Commune de Camburat, réparations à l'école des filles. Accordé 100 fr.

Commune de Cabrerets, réparations à la place publique. Accordé 50 francs.

Commune de Pern, réparations aux chemins ruraux reconnus. Accordé 50 francs.

Commune de Boussac, réparations aux chemins ruraux reconnus. Accordé 50 francs.

Indemnités de déplacement aux instituteurs. Répartition du crédit de 1.000 francs. Approuvé.

Répartition des primes aux médecins vaccinateurs. Approuvé.

Commune d'Aynac, reconnaissance d'un chemin rural. Approuvé.

Commune de Vire, avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 4. Approuvé.

Communes de Gorse, Lacamdourcet et Souceyrac, avant-projet du chemin de grande communication n° 25. Approuvé.

Assistance obligatoire aux vieillards. Radiation d'une assistée. Approuvé.

Assistance médicale gratuite. Concession d'appareils orthopédiques en faveur des nommés F... de Martel (approuvé), L... de Cabrerets (approuvé), et R... de Payrignac (ajournée).

Prochaine séance le 29 février.

Foot-ball rugby

Le match de football entre le Stade cadurcien (1) et les Cadets de Gascogne de Casteljaloux avait attiré diman-

che, au Roc de l'Agace, une nombreuse foule.

La musique du 7^e prêtait son concours.

La partie a été des plus intéressantes: l'équipe première du Stade cadurcien bat l'équipe première des Cadets de Gascogne de Casteljaloux par 17 points à zéro.

Nos félicitations à nos excellents équipiers.

Société de Pisciculture du Lot

Les membres de la Société de Pisciculture du Lot, se sont réunis lundi soir à 9 heures en assemblée générale dans une des salles de la mairie.

Le procès verbal et le compte rendu financier de l'exercice 1911 ont été approuvés.

Puis l'assemblée a procédé au renouvellement du bureau pour 1912. Ont été élus:

Président: M. Combarieu.

Vice-président: M. Desprats.

Trésorier: M. Bouzou.

Secrétaire: M. Aladel.

Membres du Conseil d'administration:

MM. Gleye, Pelet, Mathaly, de Fontenilles, Gagnayre Emile, Lérin, André Marmiesse, Contou Léopold.

Dépôts de remonte

Le Comité d'achat du dépôt de remonte d'Aurillac se rendra à Vayrac, le 1^{er} février, à 1 heure 30 du soir, route de St Denis.

La situation agricole

L'Officiel publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le Lot au 1^{er} janvier 1912:

« Un temps doux et humide constitue le caractère de la saison. Les pluies sont fréquentes, et si un temps sec n'arrive bientôt, des inondations sont à craindre.

« Les céréales ont un bel aspect; les limaces ont fait peu de mal; les mauvaises herbes sont abondantes par places.

« Les prairies naturelles sont restées vertes et le troupeau trouve son alimentation abondante dans les pâturages.

« Malgré la fréquence des pluies, les travaux des champs ne sont pas en retard, et les plantations d'arbres forestiers, fruitiers et de vignes se sont faites dans de bonnes conditions.

« Dans les vignobles on a commencé la taille, très facile cette année, le bois étant bien acoté. Comme on le craignait, la récolte de la truffe sera mauvaise. »

Renseignements agricoles

L'Officiel publie les renseignements agricoles suivants sur le Lot, au 1^{er} janvier 1912:

B^e: Surface ensemencée 79 800 hectares. Etat des cultures, très bon.

M^{éteil}: Surface ensemencée, 900 hectares. Etat des cultures, bon.

S^{éigle}: Surface ensemencée, 10.000 hectares. Etat des cultures, très bon.

A^{oine}: Surface ensemencée, 4 600 hectares. Etat des cultures, bon.

O^{rges}: Surface ensemencée, 700 hectares. Etat des cultures, bon.

LA FALSIFICATION DES TRUFFES

De tout temps on a observé que ce sont surtout les produits de valeur — et les plus recherchés, par conséquent — qui tentent l'ingéniosité des fraudeurs ou des falsificateurs, et l'organisation de la répression des fraudes, sérieusement renforcée depuis quelques années, ne manque pas d'éléments sollicitant sa vigilance, sa rigueur et son activité.

Mais il est intéressant et nécessaire de signaler toujours les divers trucs

qu'emploient de malhonnêtes mercantils pour falsifier les denrées alimentaires.

C'est ainsi que, récemment, la *Revue générale de chimie pure et appliquée* signalait une falsification aussi audacieuse qu'originale: le maquillage des truffes, et ce, dans des conditions capables de léser gravement les intérêts du commerce honnête et du consommateur, en raison du prix élevé auquel se vendent les truffes et de la tromperie sur la nature de la marchandise vendue.

Les truffes noires du Périgord, du Quercy, de l'Angoumois, du Dauphiné, valent, sur le marché de Paris, 48 francs le kilogramme, tandis que les truffes blanches de Bourgogne valent de 5 à 8 francs. Or cette notable différence de prix entre les deux qualités de truffes devait inciter certains industriels peu scrupuleux, séduits par l'appât de bénéfices faciles, à transformer, par un maquillage approprié, les truffes blanches en truffes noires.

Ces falsificateurs ont eu, d'abord, l'idée d'utiliser les champignons de Galette colorés en noir et vendus sous l'étiquette de « truffes pelées du Périgord ». Mais l'examen microscopique de ces fausses truffes ayant permis de déceler la fraude, qui apparaissait, d'ailleurs, très nettement, fraude vraiment trop grossière pour n'être pas aisément discernée, les falsificateurs ont imaginé de maquiller les truffes blanches et voici de quelle façon: ces truffes blanches sont pelées puis mises à macérer à froid dans un colorant noir, en l'espérant une solution de nigrosine.

La matière colorante pénètre dans une épaisseur de trois millimètres de la substance de la truffe; il ne reste plus qu'à égoutter, faire sécher à l'autoclave, et le tour est joué.

Les falsificateurs désignent leur liquide tinctorial sous le nom de « reconstituant pour truffes » — appellation au moins bizarre sinon inexplicable au point de vue de la loyauté commerciale et de l'authenticité du produit ainsi vendu — et, toujours discrets, ils ont soin de vendre ces truffes teintes, maquillées, dans des flacons sans étiquettes — nous allons dire sans « marque d'origine ».

On ne saurait trop surveiller et frapper les fraudeurs.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 15 janvier 1912

DÉLITS DE CHASSE

Le tribunal condamne à 25 francs d'amende 2 chasseurs qui ont chassé sans permis et orjonne la confiscation d'un « calé » trouvé sur les bords du Lot par la gendarmerie de Puy-l'Evêque.

UNE BRUTE

Dans la soirée du 27 ou 28 novembre, vers 11 h. 1/2, le nommé Jules Faret, garçon boucher à Cahors, âgé de 24 ans, chercha querelle à des garçons boulangers.

Au cours de la querelle, Faret se précipita sur l'un d'eux, Jean Bessières et lui donna un coup de pied d'une violence telle qu'il lui cassa la jambe.

Le tribunal condamne le brutal individu à 2 jours de prison.

VOL DE PIQUETS

Nous avons relaté le vol des piquets en bois qui soutiennent les jeunes arbres du quai Cavaignac.

Le coupable de ces vols, le nommé Lescale Jean, 33 ans, journalier, demeurant dans une roulotte à Cahors est condamné à 15 jours de prison.

COUPS ET BLESSURES

Pour une futile question d'intérêt, la femme C..., veuve B..., de St-Cir-Lapopie se prit de querelle avec sa fille et la frappa avec violence, 50 francs d'amende (avec sursis).

Foire du 13 janvier 1912

La foire du 13 janvier n'a pas été importante. Les cours des animaux et des denrées diverses ont été les suivants:

Bœufs gras, vendus à raison de 42 à 45 francs les 50 kilos; vaches, de 30 à 35 francs les 50 kilos.

Bœufs de travail, de 900 à 1000 francs la paire; vaches, de 500 à 550 francs la paire; bouvillons, de 700 à 750 francs la paire; porcs gras, 70 francs les 50 kilos; porcelets, de 35 à 45 francs pièce, suivant grosseur; moutons de boucherie, 75 centimes le kilo; agneaux, 85 centimes le kilo; brebis d'élevage, de 25 à 30 francs pièce; oies grasses, 2,60 le kilo.

Poules grasses, 85 centimes; poulets, 95 centimes; canards, 75 centimes; dindes, 70 centimes; lapins privés, 50 centimes le tout le demi-kilo. Lapins sauvages, 1,90 à 2 francs pièce; perdreaux, 2 francs pièce; lièvres, de 4,50 à 5,50 pièce; œufs, 1,30 la douzaine.

Blé, 21 francs l'hectolitre; maïs, 18 francs l'hectolitre; pommes de terre, de 4,50 à 4,75 le sac.

Truffes, de 15 à 18 francs le kilo.

Vol

Plainte pour vol a été portée à la police contre inconnu par la dame Lotitia Cadillac, débitante, rue des Auberges.

Un individu aurait pénétré chez elle et lui aurait volé une somme de 150 francs.

Une enquête est ouverte pour trouver le coupable.

THEATRE DE CAHORS

Mercredi soir, 17 janvier, l'excellente tournée Chartier, dont on ne fait que des éloges, donnera pour la 2^e fois sur la scène de notre théâtre, en représentation,

LA VEUVE JOYEUSE

Rarement, tournée de passage a obtenu un aussi vif succès que celui qu'obtient actuellement la troupe de M. Chartier. A Cahors, notamment, on a rarement vu des troupes faire salle comble, le maximum de recettes et être obligés de revenir, pour satisfaire le public qui n'a pas assisté à la première représentation.

C'est le succès de M. Chartier avec *la Veuve Joyeuse*: mais pouvait-il en être autrement?

La représentation de jeudi dernier, permit aux Cadurcien d'apprécier et d'applaudir les excellents artistes de la troupe qui tiennent leur rôle avec beaucoup de brio.

MM. Gardy (Papoff), Detours (Figg), Breitkof, (Camille de Goutançon), M^{me} Elzen (Nadia), furent superbes d'entrain.

M. Duchesne fut un Danilo qui paraissait un peu fatigué, mais qui n'en joua pas moins son rôle de façon remarquable: c'est un danseur émérite et un comédien exercé. Avec sa partenaire M^{me} S. Costi (Palmieri) qui fut une délicieuse Veuve Joyeuse, ils ont charmé le public dont les applaudissements furent nombreux.

A mercredi soir, 17 janvier, la seconde représentation de

LA VEUVE JOYEUSE

LE TRIBUN

L'impresario Ch. BARET s'annonce avec *Le Tribun*. Voilà une nouvelle qui va remplir d'aise tous les amateurs de théâtre, car la belle pièce de M. Paul Bourget est sans contredit le plus gros succès qu'ait connu en ces dernières années le théâtre du Vau-deville.

Le Tribun était très attendu et Ch. Baret ne pouvait manquer de s'emparer de cette œuvre haute et forte, qui est aussi une pièce d'une rare puissance dramatique.

FEUILLETON DU Journal du Lot 119

LE

Secret du Banquier

PAR MISS M.-E. BRADDON

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE XIII

ESTHER COURT AU-DEVANT DE SA DESTINÉE

Le terrain descendait brusquement, et au bout de cette descente se trouvait une barrière de huit pieds en hauteur qui séparait la plaine des terres environnantes.

De l'autre côté de cette barrière le terrain remontait brusquement et le sol était dur, rocailleux et difficile à gravir.

C'était vers ce danger jusque-là caché, que *Sabot-du-Diable* se dirigea avec la vitesse d'un cheval de course.

En vain la Juive essayait-elle de retenir les rênes; l'animal avait le mors aux dents, et il le tenait comme dans une tenaille de fer.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

Esther était devenue mortellement pâle, mais jusqu'au dernier moment elle brava le danger. Elle était écuycère et elle avait l'assiette aussi solide que si elle n'eût fait qu'un avec son cheval.

Mais le danger était alors imminent. *Sabot-du-Diable* marchait droit sur la barrière, il la franchit de ses deux pieds de devant, mais les pieds de derrière touchèrent le sommet, et il s'abattit sur le terrain pierreux qui se trouvait au delà de l'obstacle.

Le duc poussa son cheval de toutes ses forces pour rattraper la Juive, mais il n'arriva que juste à temps pour être témoin de cette terrible chute. Le groom venait derrière lui. Les deux hommes étaient blêmes, et la terreur leur coupait la respiration. Ils comprenaient toute l'étendue du danger qui n'avait été découvert que trop tard.

Ils descendirent à peu de distance de la barrière, ils y attachèrent leurs chevaux, et franchirent la palissade. Ce ne fut que l'affaire d'un moment; mais cet instant d'incertitude était éternel pour le duc d'Harlingford.

En réunissant leurs efforts les deux hommes parvinrent à éloigner le cheval du corps meurtri de l'infortunée qui le montait; l'animal avait l'épaule brisée.

Emmenez-le! — s'écria le duc d'une voix rauque, — ôtez de mes yeux cette bête maudite, faites lui sauter la

cervelle; elle a tué la seule femme que j'aie jamais aimée!

— Que Dieu veuille que le mal ne soit pas aussi grand, Votre Grâce, gardons meilleur espoir! — dit le groom en s'éloignant avec le cheval qu'il tenait par la bride.

Le duc s'agenouilla sur la terre à côté de la Juive. Esther était étendue sur le côté, le visage tourné vers le ciel: sa beauté n'avait pas reçu une atteinte, pas une écorchure ne venait souiller sa belle peau blanche comme neige. Son visage pâle et tranquille, avec ses paupières abaissées et garnies de longs cils, paraissait aussi calme que le visage d'une statue de marbre.

Ses paupières se soulevèrent alors très lentement, et ses beaux yeux noirs dirigèrent sur le duc un regard étrange et chargé de langueur.

— Esther! — s'écria-t-il dans un élan de ravissement farouche, — vous n'êtes pas morte. Oh! merci, mon Dieu!... merci, mon Dieu!...

Et il cacha son mâle visage dans ses mains et éclata en sanglots. La révolution qui s'était opérée dans ses sentiments était encore plus difficile à supporter que l'angoisse qui l'avait précédée.

— Mais, grosse et bonne bête que vous êtes, qui a dit que j'étais morte? Je n'ai jamais vu un homme pareil pour s'effrayer d'une misère comme une chute. Cet animal m'a jetée à

bas, je suppose... Bien, bien, Vincent vous et votre ami vous aviez raison, après tout, j'en conviens, et j'ai été justement punie de mon obstination. Je sais à peine où je suis maintenant. Je me suis évanouie, je suppose.

— Oui, ma chérie, il n'y a qu'un moment vous étiez sans connaissance. Oh! Esther, ces moments d'angoisse m'ont semblé avoir la durée d'un siècle. Je vous croyais morte.

— Morte!... mais je ne suis pas même blessée, je ne me sens qu'une espèce d'engourdissement, juste comme si la sensibilité s'était retirée de tous mes membres.

— Ma chérie, où faut-il que je vous portie? L'habitation la plus rapprochée est à plus d'un mille d'ici, mais je suis prêt à vous emporter dans mes bras si vous voulez venir.

— Si je veux venir... certainement que je le veux. Je serai en état de marcher lorsque l'engourdissement que j'éprouve aura cessé; mais peut-être vaut-il mieux que vous me portiez.

Le duc enleva son léger fardeau dans ses bras. Malheureusement ce corps délicat était aussi inerte que celui d'une morte; il était sans ressort, sans élasticité, c'était un cadavre que le duc portait.

Il appela le groom qui laissa les chevaux attachés à la barrière et s'empressa de revenir mettre ses services à la disposition de sa maîtresse.

Esther Vanberg était une maîtresse généreuse et ses serviteurs lui étaient attachés malgré la violence de son caractère. Le duc confia son précieux fardeau au domestique pendant qu'il montait à cheval; puis le groom plaça sa maîtresse dans les bras du duc qui la posa doucement sur la selle devant lui et partit en maintenant son cheval au pas.

— Nous ne tarderons pas à rencontrer une voiture, ma chérie, — dit-il, — et nous vous trouverons un moyen de transport plus commode.

La Juive était très pâle, ses grands yeux noirs restaient fixés sur le visage du duc avec un regard inquiet et inquiet. Ils paraissaient démesurément grands ses yeux, et leur éclat habituel s'était évanoui.

— Est-ce que vous

Nos DÉPÊCHES

Paris, 15 janvier 1912.
En Chine

On annonce que l'empereur de Chine, le Pao-Hi, devant les succès de ses révolutions est à la veille d'abdiquer.

La crue de la Seine

La Seine dont la crue devenait menaçante, commence à baisser.

Télégrammes reçus aujourd'hui.

Paris, 16 janvier, 1 h. 16 s.

La grâce du camelot du roy Lacour

M. Briand a fait signer ce matin la grâce de Lucien Lacour, ce camelot du roy qui le frappa, lors de l'inauguration aux Tuileries du monument de Jules Ferry.

Paris, 16 janvier, 2 h. 7 s.

Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin.

Il a approuvé la rédaction de la Déclaration ministérielle.

M. Klotz a demandé la remise des propositions relatives au budget de 1913, pour pouvoir déposer le budget à la Chambre avant Pâques.

Le Conseil a approuvé le ministre de l'Instruction publique l'informant que si les étudiants troublent encore les cours de M. Nicolas, la Faculté de médecine sera fermée jusqu'à la fin du premier semestre 1912.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Cahors

Retraites ouvrières et paysannes. — Mme A. Marios, née Marie Dubrun, vient d'être avisée que sa pension vient d'être liquidée à 50 fr. 40. Elle lui sera servie à partir du 1^{er} septembre prochain. C'est le deuxième assuré de notre commune qui va bénéficier des premiers effets de la loi.

St-Pantaléon

Promotion Académique. — Nous relevons, avec plaisir, dans la promotion des distinctions universitaires, le nom de M. Frézals, ancien instituteur. En décrétant les palmes académiques à M. Frézals, M. le Ministre de l'Instruction publique a voulu le récompenser de ses bons et loyaux services. Nous adressons à ce sympathique ami, nos plus sincères félicitations.

Puy-l'Évêque

Arrestation. — Samedi, la gendarmerie de Puy-l'Évêque a mis en état d'arrestation un jeune homme étranger au département qui se trouvait de passage à Prayssac et que l'on soupçonne d'être l'auteur d'un vol important commis il y a huit jours à la gare de Castelfranc.

Union Musicale. — L'Union Musicale réunie en assemblée générale a procédé à l'élection annuelle. Ont été élus à l'unanimité :

Président d'honneur : M. Rouma, maire et conseiller général.
Vice-président d'honneur : M. Campagnac.

M. Escande, président démissionnaire, fondateur de la Société, a été nommé président honoraire.
Président : M. Combes, officier d'Académie.

Vice-président : M. Lasmaries.
Secrétaire-trésorier : M. Bercegol, greffier.

Commissaires : MM. Boisse, Margarié, Soullages et Talou.
Commission des fêtes : MM. Campagnac, Lasmaries, Vilard et Delpon.

A l'issue de la réunion, a été élaboré le programme du concert que la Société offrira à ses membres honoraires le 18 février.

Montcabrier

Foire. — Notre foire de samedi a été par un temps superbe a été très animée, voici les divers cours pratiqués :

Boeufs gras, de 38 à 40 fr. les 50 kilos, suivant qu'ils sont de 1^{re} ou de 2^e qualité ; veaux, de 7 à 900 fr. la paire ; bœufs gras, de 4 à 700 fr. la paire ; veaux, de 1 fr. 20 à 2 fr. 50 ; porcs gras, de 65 à 67 fr. les 50 kilos ; porcelet, de 30 à 50 fr. pièce ; marché très animé, vente très active ; œufs, de 1 fr. 10 la douzaine.

Gibier

Licence. — Lièvre, de 5 à 6 fr. pièce ; perdreaux, de 1 fr. 50 à 2 fr. ; grives, 0 fr. 75 pièce.

Duravel

Adjudication. — Dimanche, a eu lieu à Duravel, l'adjudication du chemin d'exploitation agricole de Girard à La Taillade.

Cinq entrepreneurs ont pris part à l'adjudication ; M. Guillou entrepreneur à St-Vincent-rive-d'Olt, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 3,50/0.

A ce sujet nous croyons devoir adresser nos félicitations à l'actif Président du Syndicat d'exploitation agricole, M. Souillac, qui a su obtenir par son énergie ténacité un résultat si intéressant pour nos populations agricoles.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Notre nouveau sous-préfet. — M. Laburthe, le distingué sous-préfet de Figeac, accompagné de M. le docteur

Fernand Pezet, maire, a visité vendredi tous les établissements charitables et scolaires de notre ville : bureau de bienfaisance, école maternelle, hospice, collège, cours secondaires, écoles primaires de deux sexes, cours complémentaires et a été heur ex de constater la bonne tenue de ces divers établissements d'éducation et de charité.

Au collège Chamollion, M. Laburthe a prononcé une charmante allocution qui a été très appréciée.

Soirée dansante. — Comme nous l'avions annoncé, samedi soir a eu lieu au théâtre municipal le bal des employés de commerce, banque et comptables. Cette soirée dansante, agréablement d'un orchestre de choix, a été très animée, et n'a pris fin que vers une heure du matin. Le banquet annuel, qui a eu lieu dimanche soir, a été aussi très animé ; un grand nombre de convives y assistaient.

Concours d'animaux gras. — Ce concours a eu lieu dimanche après-midi, sur le champ de foire. Les produits exposés étaient nombreux et de toute beauté. A l'issue du concours, la distribution des primes et médailles s'est faite au Théâtre municipal, sous la présidence de M. Laburthe, sous-préfet, assisté de M. Delbreil, président de la Société d'Agriculture du Lot ; M. Pezet, maire, et de membres du jury. Après quelques paroles fort applaudies de M. le Sous-Préfet, M. Delbreil a donné une conférence sur « le Crédit agricole ». De nombreux agriculteurs ont manifesté l'intention de donner leur adhésion à cette œuvre, qui a déjà donné de si féconds résultats dans l'arrondissement de Cahors. Nous publierons prochainement la liste des récompensés.

Tribunal Correctionnel. — Audience du 13 janvier.

Pierre Cassan, 28 ans, d'Aynac, un an de prison pour vol.

Jean-Pierre Lafraige, 70 ans, sabotier à Saint-Hilaire-Bessonnes, 700 francs d'amende pour colportage d'albums de contrebasse et confiscation de la marchandise saisie.

Notre foire. — Favorisée par une belle journée, notre foire du 13 a eu une importance exceptionnelle. Tous nos marchés étaient bien approvisionnés, les marchands plus nombreux que d'habitude. De nombreuses transactions ont eu lieu.

Voici les cours pratiqués :

Foin aux cochons. — Foin d'amené tous vendus, avec tendance ferme dans les cours ; 1^{re} qualité, 65 fr. ; 2^e, de 62 à 63 fr. ; 3^e, de 58 à 60 fr. le quintal.

Cochons d'élevage. — Nouveaux, de 28 à 35 fr. ; porcelets, de 40 à 60 francs pièce.

Foin aux vaches, de lait. — Grande activité, hausse dans les cours ; 1^{re} qualité, 1,60 le kilo ; 2^e, de 1,40 à 1,50 ; 3^e, de 1 fr. à 1,30 le kilo.

Foin aux vaches. — Vaches d'attelage, de 450 à 650 fr. la paire ; génisses, de 230 à 400 fr. la paire.

Œufs, 1,20 la douzaine ; beurre, 1,40 le demi-kilo ; fromages du pays, 1,20 la douzaine.

Bonne recette chez les commerçants, aucun incident à signaler.

Administrateurs. — M. le préfet vient de renouveler les pouvoirs de M. Soullage Firmin, négociant, administrateur de l'hôpital hospice et ceux de M. Darnis Lucien, notaire, administrateur du bureau de bienfaisance pour une nouvelle période de quatre années qui expirera le 31 décembre 1915.

Démographie. — Les registres de l'état civil accusent pendant l'année 1911 un excédent de 46 décès sur le chiffre des naissances, soit 31 naissances, dont 18 garçons et 13 filles, et 77 décès. Il y a eu 23 mariages.

Bureau de bienfaisance. — Un bureau de bienfaisance a été créé dans la commune de Cahors.

La dotation de ce bureau sera composée des biens ayant appartenu à la fabrique de Puy-l'Évêque.

Le Ministère ayant duré tout l'été, la Chambre fut dépourvue quand la Crise fut venue. Pas un seul petit Briand n'a pu mettre sous la dent. Elle a crié misère.

Chez le Président Fallières, Di-ant : Faites-moi cadeau d'un bon petit Clemenceau, Du qu'à la Cession nouvelle.

Je le garderai, dit-elle, Jus-ju'en aout ; plus de six mois. Je le jure sur la Loi.

Fallières n'est point prodigue, C'est la son moindre défaut.

— Qu'as-tu donc fait de Caillaux ? Dit il à l'Enfant Prodigue.

— De Selves, et c'est en- Hier l'a fait flaqueur par terre.

— Ah ! tu l'as donc renversé, Dit le Président Fallières, Cherche-le donc chez Brisson.

Moi, je pars pour Loupillon.

Armand LAGASPIE.

Ch. MICHAUD.

MARIAGE D'ARGENT

Un journal mondain avait annoncé les fiançailles de Berthe Aimery, une riche héritière des Ormeaux, avec Paul Villemeur, écrivain distingué.

Berthe était radieuse ; le bonheur la transfigurait. Pourtant dans sa conversation, des étourderies dénonçaient encore la distance qui séparait les fiancés.

Paul ne constatait pas dans les propos de la jeune fille la gravité tendre qu'il eût aimé y trouver, le tact qui ménage les susceptibilités, le souci d'épargner des alarmes, d'éviter des froissements et des humiliations.

Dans les instants de conversation isolée, de tête à tête, elle faisait part de ses projets d'avenir et ne se préoccupait que du bien-être matériel : on ne voyagerait pas, on éviterait les distractions coûteuses.

Elle ne pensait qu'au prix des choses.

Puis, par une contradiction toute féminine, elle était constamment reprise du désir de paraître, de tenir son rang.

Son rêve, son ambition, c'était de « pouvoir placer de l'argent » et ces mots revenaient sans cesse dans sa conversation, tout en faisant bonne figure dans le monde.

Paul entrevit la perspective d'une vie étriquée, rétrécie, gravitant entre le souci mesquin de paraître et les marchandages avec les fournisseurs.

Et comme Berthe lui demandait de quel style il choisirait leur salle à manger, il voulut lui faire comprendre que le mariage n'était pas une vulgaire mise en scène, mais quelque chose de puissant et de beau : « Peu m'importe, dit-il, le style de notre ameublement, ce que je souhaite, c'est une atmosphère où le travail me soit possible, où règnent la paix du cœur, la tranquillité de l'esprit, où demeure un amour profond et sûr. »

Mais, dans toutes les paroles de Berthe, l'égoïsme bourgeois éclatait, voilant, étouffant la sympathie qu'elle pouvait avoir pour son fiancé. Elle ne pensait qu'à son bonheur à elle, sans se demander s'il serait partagé ; elle n'entrevoit que les joies qu'elle se donnerait, les distractions qu'elle aurait, le genre de vie qu'elle mènerait.

Depuis des mois qu'elle connaissait Paul, elle n'avait pas fait un effort pour se rapprocher de lui par le cœur et par l'esprit. Elle n'avait pas même eu une attention délicate et gentille ; on sentait qu'elle le trouvait honoré et favorisé par son consentement.

Jamais elle n'avait songé à lui faire don d'un de ces menus ouvrages que les jeunes filles offrent ordinairement avec tant de joie, parce qu'ils sont la preuve d'une attention secrète, incessante et dévouée, parce que leurs doigts ont failli de la tendresse dans la dentelle d'un mouchoir ou la broderie d'une cravate.

Elle était l'idole envivée de ses mérites et qui a fait assez pour ses adorateurs en se laissant adorer.

Paul constatait cela tristement ; il était sûr d'être toujours solitaire auprès de cette femme sans expansion et sans élan.

Tout en l'aimant sans raison de l'aimer, il regrettait déjà celle qu'il avait rêvée, celle qui eût été le charme du foyer et qui aurait su prononcer des paroles de force et d'espérance, aux heures de déceptions et de tristesse.

Pendant le dîner, la tante Bathilde vanta la vie édifiante, la dignité de l'union sanctifiée et prôna par d'abondants truismes, l'institution familiale.

Cela, pendant que Berthe, uniquement préoccupée du monde, soucieuse des convenances et de l'opinion de la galerie, parlait de sa toilette de mariée et de la cérémonie à l'église. Elle pria son fiancé d'inviter beaucoup d'amis ; elle dit que les jeunes filles des Ormeaux se réjouissaient déjà, à l'idée que son mariage avec un poète serait brillant et fastueux. Un « employé de Paris » s'était marié récemment avec une de leurs amies, et l'on parlait encore de ce grand mariage dans tout le pays. Pendant les fiançailles, l'« employé » avait adressé, chaque jour, des fardeaux de fleurs à sa fiancée et celle-ci en entourait la chapelle de la Vierge ; il y eut à la noce un grand concours de parisiens...

Paul saisit le sens de l'allusion. S'il se souciait peu de faire l'objet de l'admiration de ce coin de province, il se souciait encore moins de fournir des occasions d'idylles à la jeunesse des Ormeaux, mais il se garda de faire part de ses réflexions pour ne point paraître grincheux et pédant.

Comme le père Aimery lui demandait s'il avait songé à choisir, pour témoins, deux personnages marquants, excédé, il répondit :

« Le Président de la République m'a promis son concours si les affaires d'Etat le lui permettaient et le Conservateur de l'Obélisque, égrognant et caduc, fera tout exprès le voyage en litière. »

Telles étaient les hautes préoccupations des bons parents, un jour de fiançailles, et ces préoccupations émergeaient d'un flot de conversations où le mot « argent » tintait sans cesse.

Ch. MICHAUD.

Bibliographie

Quelles charmantes soirées de lecture *Mon Dimanche* réserve à ses lecteurs ! Et il est possible d'imaginer sommaire plus attrayant que celui du numéro de cette semaine ? Voici « Monsieur Clovis », article rempli d'anecdotes qui vont passer vraiment une heure au cirque, voici « Les gaités de la cloche de bois », détails historiques sur les petits démanagements et sur les démanagements clandestins à Vieux-Paris, ville lumineuse à très curieux souvenirs historiques ; voici un dépliant monographe intitulé « Garçon d'honneur » et un fantaisie qui intriguera beaucoup les bons ménages : « Au pays du divorce ». Tous les titres de *Mon Dimanche* seraient à citer, mais il convient de faire une mention spéciale pour cet adorable récit du grand poète provençal Frédéric Mistral : « Les Fleurs de Glai ». Un grand et touchant roman, « Madame Thérèse », par Erickmann-Chartran ; une fort utile « Causerie médicale » des conseils de « Droit pratique » ; la spirituelle colonne de morale familière qu'écrit Mme Elise ; un « Courrier littéraire » rempli de bonne humeur ; des recettes de cuisine expérimentées et vraiment pratiques ; une page pleine de jeux, d'images et de contes « pour les enfants » ; un « grand concours » ouvert à tous les états et doté de « prix de valeur » ; plus de soixante articles illustrés complétant *Mon Dimanche* et en font la plus agréable et la plus utile des revues de la famille.

Mon Dimanche paraît chaque vendredi sous couverture en couleurs et ne coûte que 10 centimes. On le trouve partout, dans les gares et chez les libraires, marchands de journaux, etc. L'administration, 83 et 85, rue de l'Odéon, Paris (XIV^e), envoie gratis et franco des numéros spécimens sur simple demande.

LA JOLIE LANDE

Roman rustique par Emile BODIN
Couverture illustrée en 3 couleurs
d'Albertus
PRIX : 2 FRANCS

Succès oblige, Emile Bodin, nous donne aujourd'hui un roman magnifique *La Jolie Lande*, où l'on retrouve, avec plus les forces encore, toutes les qualités de grâce, de fraîcheur, d'émotion et d'originalité, qui font le charme profond des *Brandes fleuries*. C'est l'histoire toute simple mais étonnante du maître Jean Brizetout qui, n'aimant qu'une chose au monde la *Jolie Lande*, maudit son diable qui veut être soldat chassé sans pitié feignant qui trouve la terre trop basse et « champit » la race des Brizetout.

Mais un jour le diable, devenu capitaine en Algérie, où il se couvre de gloire, rentre en France, passe dans la *Jolie Lande* avec son régiment et le vieux Landon tombe dans ses bras en pleurant. La paix est faite et le livre se ferme par un chant d'amour à la Terre.

Une idylle touchante, éclos au pays de la soif et de l'épave, court délicieusement entre les pages du livre où l'on rencontre, parmi les vieux dictons et les chansons patoisées bien des figures curieuses : Tonton François Brizetout, par exemple, un vieux brave à trois poils que tout le monde appelle Quatre-Bras, parce qu'il en a perdu un en 1870 et qui raconte, d'une façon si pittoresque la bataille de Sedan.

Ajoutons que *La Jolie Lande* est illustrée d'une magnifique couverture en couleurs, de jeune maître saintongois Albertus. C'est dire que cet ouvrage puissant que tout le monde peut lire écrit dans la langue simple, populaire et harmonieuse des *Brandes fleuries*, sera bientôt dans toutes les mains. A l'heure grave où les campagnes sont désertées, où la Terre se meurt, ce beau livre, qui chante les paysans est une bonne action et son succès sera considérable.

En vente dans toutes les gares, chez tous les libraires et marchands de journaux et notamment à Cahors, Figeac et Gourdon. — Envoi franco à domicile contre 2 fr. en mandat ou timbres-poste, adressés à l'auteur, Emile Bodin, vi la Les Charmilles, au Pont-de-la-Maye (Gironde).

JOURNAL DES DEMOISELLES

Médaille d'or de la Société Nationale d'Encouragement au Bien. Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Edition verte : un an, Paris, 16 fr. ; Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr.

Edition chamois : un an, Paris, 12 fr. ; Départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Trente-six pages de texte par numéro : Morale, Éducation, Littérature, Romans, Nouvelles, Poésies, Actualité, Connaissances pratiques, Arts, Musique, Conseils, Chroniques, Causeries, etc.

Albums de travaux et de modes : Gravures coloriées, Patrons tracés et coupés, Broderie et Lingerie, Travaux imprimés sur étoffe, Tapisseries, Dessins décalquables, Concours.

Edition violette, purement littéraire : un an, Paris, 8 fr. ; Départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

Vingt quatre pages de texte par numéro, sans supplément ni annexes ; les abonnés de cette édition ont droit de prendre part à tous les concours.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois, par mandat à l'ordre du Directeur, 3, rue du 4 Septembre, Paris et dans tous les Bureaux de poste.

Envoi d'un Numéro spécimen sur demande accompagnée de 0 fr. 10 en timbres-poste.

LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes Infantines

Un an : France, 6 fr. ; Union postale, 7 fr. 50 ; Paraissant le 1^{er} de chaque mois.

Doze pages de texte par numéro : Couilles des Modes enfantines illustrées, Planches coloriées, Modes de Robes, Manches, Chapeaux pour Fillettes et Garçons, Broches imprimées, Dessins décalquables, Planches de broderies, Patrons tracés, Patrons découpés, Travaux de fantaisie, Conseils pratiques, Renseignements utiles, Hygiène, Romans, Nouvelles, Causeries, etc.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois, par mandat à l'ordre du Directeur : 3, Rue du 4 Septembre et dans tous les Bureaux de poste.

Envoi d'un Numéro spécimen sur demande accompagnée de 0 fr. 10 en timbres-poste.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Sommaire de la 2041^e livraison
(13 Janvier 1912)

Disparition d'un enfant perdu, par Albert Camus. — Le vrai Sherlock Holmes. — La Triplicité, par M. de Mathuisieulx. — L'Almanach Hachette. — Le jeu de l'horloge : golf miniature ; Petit ABC d'équitation, ce que l'équitation doit apprendre. — Le vol du diamant rouge, par Mme Blanche Géraud-le Trier.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Union postale : Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés
Collections : 3 fr. 50 le volume broché

Toute abonnée au *Journal des Demoiselles* recevra à prix de faveur de 3 fr. 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr., franco.

PRINCIPAUX AUTEURS :
MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zola, de Fleurbaey, Champlo

PARMENTIER
PARIS, 37, Rue des Mathurins
ianos, Lutherie, Partitions, etc.

"TOUT ce qui concerne la MUSIQUE"
CATALOGUE FRANCO CONTRE O.F.R. 10 CENTIMES

LA HERNIE

et les
Déplacements des Organes

LA HERNIE est une infirmité gênante et douloureuse qui, mal contenue, peut entraîner des complications graves, souvent de nature à mettre en danger la vie des personnes qui en sont atteintes.

La première des précautions à prendre pour éviter tous ces dangers, c'est de choisir un Bandage bien approprié à la nature de la hernie et de l'appliquer convenablement.

Aussi les Hernieux tourmentés par de mauvais Bandages appliqués sans discernement, ou découragés par les promesses charlatanesques des spécialistes qui les exploitent, ont-ils intérêt à s'accorder leur confiance qu'à des maisons sérieuses où ils pourront trouver sur place, parmi un stock important de bandages de tous modèles, celui qui conviendra le mieux à la nature de leur affection.

C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qui souffrent de Hernies, Efforts, Descentes, etc., etc., qu'ils trouveront à la :

Grande Pharmacie
de la Croix-Rouge

Boulevard Gambetta. — CAHORS

un grand choix de Bandages, Ceintures ventrières, Ceintures de grossesse et d'appareils perfectionnés pour le soulagement immédiat et la guérison absolue et définitive de leur infirmité. (Hernies, maladies de matrice, déplacement des organes, varices).

Si vous avez des maux d'estomac, empressez-vous, vite, de vous procurer le PETIT ÉCHO DE LA MODE

ce qui me procure de délicieuses et instructives lectures, d'excellents patrons découverts chaque semaine et des consultations médicales, juridiques, mondaines et domestiques. Que mes amis s'y adressent ; 7, rue Lemaître, Paris

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 janvier.

Le marché est très ferme et très animé, favorablement influencé par la constitution du ministère Poincaré.

La Rente française, particulièrement soutenue, s'élève à 95,47.

L'Extérieure espagnole s'avance à 95,40, le Portugais à 85,40 et le Turc à 91,50. Le russe 3 0/0 1891 s'inscrit à 83,90, le 1896 à 83,15, le 5 0/0 1906 à 105,40 et le 4 1/2 1909 à 103,10.

Nos Sociétés de Crédit sont en progrès. La Banque de Paris se négocie à 1796, le Comptoir d'Escompte à 942, le Crédit Foncier à 812 et le Crédit Lyonnais à 1541.

L'amélioration est surtout marquée dans le groupe des chemins français. L'Est passe à 962, le Lyon à 1262, le Midi à 1115, le Nord à 1635, l'Orléans à 1325 et l'Onest à 920.

L'action Casino de Trouville est bien tenue à 127. Il importe de souligner que le bail consenti par la ville de Trouville à la Société pour l'exploitation du nouveau Casino Municipal a une durée de dix huit années, renouvelable pour douze ans au gré des locataires. On peut donc considérer qu'il s'agit d'un bail de trente ans.

L'action des Plantations de Paouada se négocie aux environs de 102 fr.

Applications générales de l'Électricité

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE par Arc et Incandescence

ENSEIGNES ET MOTIFS LUMINEUX

Lustrerie — Appareillage — Sonneries
Téléphones privés et de réseau

Force Motrice, Dynamos
Moteurs courant continu, alternatif, monophasé et triphasé.

Entretien et réparations

PIERRE AGUZOU
Constructeur-Électricien
9, Rue du Lycée, 9 — Cahors

Livraison de moteurs dans les 24 heures

Chemin de Fer d'Orléans

CONCOURS AGRICOLE

d'installations d'appareils destinés à l'arrosage ou à l'irrigation des cultures maraichères.

Pour couronner la campagne entreprise depuis décembre 1907 en vue du développement des installations pour l'irrigation des cultures maraichères, la Compagnie d'Orléans organise pour le mois de juin 1912, un concours entre les cultivateurs, qui, depuis le commencement de la campagne de propagande, c'est-à-dire depuis 1907 exclu, auront établi pour des cultures maraichères commerciales les meilleures installations (systèmes destinés à l'irrigation de ces cultures).

Ce concours est ouvert aux cultivateurs des vallées du Lot, de la Dordogne, du Tarn, de l'Isle, ainsi que de la Garonne entre Toulouse et Bordeaux.

Les demandes pour participer à ce concours doivent être adressées avant le 30 avril 1912, au Service Commercial de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert à Paris, elles devront comprendre les renseignements suivants :

- a) Nom et adresse des demandeurs.
- b) Nature et surface des cultures arrosées ou irriguées.
- c) Désignation du système des appareils employés pour élever l'eau destinée à l'arrosage ou à l'irrigation en distinguant :
 - 1° Les moteurs actionnés par l'électricité.
 - 2° Les moteurs actionnés par le gaz auvre, l'essence, le pétrole, la houille, le bois ou tout autre combustible.
 - 3° Les appareils mus par le vent.
 - 4° Les manèges actionnés par les animaux.
- d) Date à partir de laquelle les appareils ont été mis en service.
- e) Les résultats obtenus au point de vue du rendement et de la qualité des produits.

Les membres du jury seront choisis ultérieurement parmi les personnalités les mieux qualifiées du monde agricole. La Compagnie adjointra à ce jury un agent de son service commercial et deux agents de ses services techniques.

Dans ses appréciations le jury devra tenir compte :

- 1° De l'importance des installations et des surfaces, de la nature des cultures auxquelles elles sont appliquées.
- 2° Des moyens employés pour élever et répandre l'eau.
- 3° Du prix de revient de l'eau distribuée, en tenant compte des dépenses d'établissement.
- 4° Des résultats pratiques réalisés au point de vue notamment de la plus-value des produits obtenus en quantités et en valeur, etc.

Le jury visitera les propriétés à partir du 1^{er} juin 1912, il n'avisera pas de son passage.

Le classement des installations sera fait en quatre séries selon qu'elles utiliseront :

- 1° Des moteurs électriques ;
- 2° Des moteurs divers (à explosion, à vapeur, hydrauliques) ;
- 3° Des appareils mus par le vent ;
- 4° Des moteurs animés.

Des primes seront, s'il y a lieu, allouées par la Compagnie à chacune des 4 catégories, soit un premier prix de 400 fr. et un deuxième prix de 200 fr. pour chacune des deux premières, un de 200 fr. et un de 100 fr. pour chacune des deux dernières.

En outre, des prix spéciaux consistant en médailles et en primes en argent pourront éventuellement être demandés aux Pouvoirs publics et aux Sociétés agricoles.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Service Commercial de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris ou à M. Tuzet, Inspecteur des Affaires Commerciales à Villeneuve sur Lot (Lot-et-Garonne).

L'hiver aux plages Nantaises

Les plages Nantaises si fréquentées l'été sont aussi de délicieux séjours d'hiver par la douceur de leur climat.

En vue de faciliter l'hivernage dans ces stations, la Compagnie d'Orléans

délivrera, à titre d'essai, jusqu'au mercredi précédant la Fête des Rameaux 1912, aux familles d'au moins 3 personnes des billets d'aller et retour collectifs à prix dits « Billets d'hivernage ».

Ces billets sont délivrés sous condition d'un parcours d'au moins 150 kilomètres (aller et retour) de toute gare du réseau d'Orléans pour les stations comprises entre Pornichet (inclus) et le Croisic (inclus).

Leur validité est de deux mois, non compris le jour du départ avec faculté de prolongation d'un mois moyennant un supplément de 10 % du prix primitif.

Trains rapides et express de jour et de nuit, voitures directes 1^{re}, 2^e et 3^e classes, compartiments-couchettes wagons-restaurant.

L'HIVER AUX PYRÉNÉES

A LA

COTE D'ARGENT ET AU ROUSSILLON

Il est délivré dans toutes les gares du Réseau d'Orléans et dans ses bureaux de ville à Paris des billets d'aller et retour de toutes classes à prix très réduits valables 33 jours, et prolongeables moyennant supplément pour les stations hivernales des Pyrénées, de la Côte d'Argent et du Roussillon : Pau, Biarritz, St-Jean-de-Luz, Arcachon, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Quotidiennement cinq trains rapides ou express dans chaque sens entre Paris et Pau-Biarritz, composés de grandes et belles voitures à bogies et intercirculation. Trajet en 12 heures environ. Dans les trains de nuit, wagons-lits du dernier confortable avec salons-lits, lits ordinaires et couchettes.

Pour les relations avec le Roussillon, via Montauban-Toulouse ou vice-versa, voitures de luxe comprenant des salons-lits, lits-toilette et couchettes et voitures mixtes de 1^{re} et 2^{me} classes à couloir entre Paris-Quai d'Orsay et Port-Bou ; entre Paris-Quai d'Orsay et Villefranche-Vernet-les-Bains, voitures directes 1^{re} et 2^e classes, à couloir avec compartiments lits-toilette et couchettes.

Service bi-hebdomadaire

Paris-Madrid-Algésiras-Tanger

Trajet en 53 heures

Le service rapide entre Paris-Madrid-Algésiras-Gibraltar et Tanger qui ne pouvait plus suffire au développement actuellement considérable du mouvement des voyageurs vers le Maroc vient d'être rendu bi-hebdomadaire entre Madrid et Algésiras.

Il est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid par le train de luxe Sud-Express, entre Madrid et Algésiras, par un service de wagons-lits direct. Les horaires sont les suivants :

A l'aller : Départ de Paris-Quai d'Orsay les Lundi et Vendredi à midi 16' ; arrivée à Madrid-Nord les Mardi et Samedi à 2 h. 12' soir ; départ de Madrid-Atocha les Mardi et Samedi à 8 h. 20' soir ; arrivée à Algésiras les Mercredi et Dimanche à 2 h. soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les Jeudi et Lundi à 3 h. 5' soir ; arrivée à Madrid-Atocha, les Vendredi et Mardi à 9 h. 5' matin ; départ de Madrid-Nord les Vendredi et Mardi à 8 h. du soir ; arrivée à Paris-Quai d'Orsay les Samedi et Mercredi à 9 h. 33' soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 h. et demie environ.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay, le Sénégal et l'Amérique du Sud, via Bordeaux ou Lisbonne.

Par service combiné entre les chemins de fer Français d'Orléans et du Midi, ceux intéressés d'Espagne et du Portugal et la Compagnie des Messageries Maritimes.

Billets simples et d'aller et retour 1^{re} classe (1^{re} classe chemin de fer, 1^{re} ou 2^e catégorie paquebots), entre Paris-Quai d'Orsay et Dakar, Rio-de Janeiro, San-

tos, Montevideo, Buenos-Ayres, Bahia et Pernambuco.

Faculté d'embarquement ou de débarquement à Bordeaux ou à Lisbonne.

Durées de validité : (a) des billets simples, 4 mois ; (b) des billets d'aller et retour, un an : faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt tant en France qu'en Espagne et en Portugal, à un certain nombre de points.

La délivrance des billets a lieu exclusivement au bureau des passages de la Compagnie des Messageries Maritimes, 14, Boulevard de la Madeleine, à Paris, ou dans les ports de l'Amérique du Sud et du Sénégal par les Agents de cette Compagnie.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

CHANGEMENT de DOMICILE

Le CABINET DE CONSULTATIONS

M. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

est transféré 8, RUE FÉNELON, en face la Halle.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

PRÊT Argent sur signature. Long terme. Discretion. SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, 83, rue Lafayette, Paris (30^e année). — Ne pas confondre

La Royale de France

Incendie, Accidents, Grêle, Bétail, etc., 65, rue de Rivoli, Paris, terminant organisation, accepterait Directeurs dans les départements où elle n'est pas représentée. Fixe et commissions.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 15 Janvier 1912

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES		RENOVI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
	au Marché et à l'abattoir			1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	2.707			0,82	0,76	0,68
Vaches.....	1.378	712	393	0,81	0,70	0,64
Taureaux...	335			0,75	0,70	0,65
Veaux.....	1.576	2.132	227	1,00	0,95	0,90
Moutons.....	19.783	6.424	4.813	1,02	1,00	0,92
Porcs.....	3.497	4.642	«	0,70	0,69	0,67

OBSERVATIONS. — Vente mauvaise sur les bœufs, veaux et moutons, bon sur les porcs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

IMPRIMERIES A. COUESLANT

ALENÇON (ORNE)

(Ancienne Imprimerie GUY)

CAHORS (LOT)

(Ancienne Imprimerie LAYTOU)

Adresse télégraphique :

COUESLANT-ALENÇON

Téléphone (Alençon) : N° 26

20 PRESSES

Installations à vapeur et à l'électricité

INSTALLATIONS SPÉCIALES POUR PUBLICATIONS PÉRIODIQUES ET GRANDS TIRAGES

Adresse télégraphique :

COUESLANT-CAHORS

Téléphone (Cahors) : N° 84

IMPRIMEUR :

De la Compagnie P. O. — De la Fédération Nationale des Professeurs des Lycées et Collèges de France et du Personnel de l'Enseignement secondaire féminin. — De la Fédération des Amicales des Instituteurs de France et des Colonies. — De la Société clinique de Médecine mentale. Des Sociétés de Tempérance : Croix-Blanche, Etoile Blanche, Union Française des Femmes pour la Tempérance, Annales antialcooliques, etc. Du Club Cévénol. — De Syndicats d'initiative départementaux. — Du Syndicat général des Sténographes et des Dactylographes, etc.

DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES :

De l'Ecole Normale des Instituteurs de la Seine. — De l'Ecole Normale des Institutrices de la Seine. — Des Lycées Fénelon, Molière, Victor-Hugo, Racine, etc.

DE NOMBREUX PÉRIODIQUES PÉDAGOGIQUES, MÉDICAUX, STÉNOGRAPHIQUES, ANTIALCOOLIQUES, etc., etc.

Ouvrages de luxe, Travaux en tous genres (administratifs et commerciaux), Journaux illustrés, Périodiques, Brochures, Mémoires et Thèses

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS, ÉTIQUETTES, ENVELOPPES, TÊTES DE LETTRES, FACTURES, CARNETS, REGISTRES

Tableaux, Programmes, Cartes commerciales, Menus

MANDATS, SOUCHES, LETTRES DE NAISSANCES, MARIAGES & DÉCÈS. — CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE

PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE 1^{re} CHOIX

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue Huile de Foie de Morue Vierge extra blanche Provenance directe de Bergen-Norvège

La meilleure de toutes les huiles de Foie de Morue est sans contredit l'huile vierge de Bergen obtenue par l'action d'une température modérée sur les foies choisis n'ayant subi aucune fermentation.

Elle ne présente pas la saveur acre et forte des autres Huiles obtenues par expression, à une température élevée, des foies putréfiés, pour augmenter le rendement.

Notre Huile de Foie de Morue ne renferme donc ni ptomaines, ni alcaloïdes, ni les produits d'altérations des foies putréfiés.

L'huile vierge extra blanche de Bergen, dépourvue de saveur acre et forte est facilement digestible.

Son odeur et sa saveur douce la rendent agréable au goût.

Sa richesse en principes actifs, iode, soufre, phosphore etc. . . . en fait un des médicaments les plus actifs de la thérapeutique.

Elle présente tous les caractères d'identité et de pureté exigés par le Codex et par les récents travaux de notre excellent maître M. Bourquelot, professeur de pharmacie galénique à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

Nous garantissons cette huile dernière pêche et de provenance directe.

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Directeur : **PAUL GARNAL**, Pharmacien de 1^{re} classe de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, ancien chef du laboratoire d'analyses de la Pharmacie commerciale de France, rue Drouot, Paris.